

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	64 (1993)
<b>Heft:</b>	4: Egalité entre femmes et hommes : un long chemin...
 <b>Artikel:</b>	Egalité entre femmes et hommes : l'engagement de l'orientation professionnelle
<b>Autor:</b>	Roulin, Antoinette
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-824386">https://doi.org/10.5169/seals-824386</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Egalité entre femmes et hommes**

# **L'engagement de l'orientation professionnelle**

*par Antoinette Roulin,  
psychologue à l'Office d'orientation  
scolaire et professionnelle de Tavannes*

Bien que l'acceptation par le peuple du principe de l'égalité entre femmes et hommes remonte à une douzaine d'année, nous sommes encore très loin d'une situation égalitaire. Mon propos ne se veut pourtant pas polémique et dans ces quelques lignes, je mettrai l'accent sur ce qui a été réalisé principalement dans la région du côté de l'orientation professionnelle avec, souvent, une collaboration extérieure. Nos actions sont liées à différents groupes, que je souhaite évoquer ici.

Tout d'abord, dès 1984, sous l'égide du GIP (Groupement Interprofessionnel) – organisme jurassien et jurassien bernois chapeautant les stages d'information pour les élèves – l'orientation professionnelle des deux régions a mis sur pied un groupe de travail comprenant, outre des conseillères et conseillers en orientation, des femmes et des hommes des milieux de l'économie. Notre objectif était «l'accès des jeunes filles aux professions traditionnellement masculines» car nous avions constaté, sur la base des statistiques cantonales, que la plupart des filles optaient pour deux ou trois professions principalement (employée de commerce, vendeuse, coiffeuse). Très peu ou aucune ne choisissaient une profession technique ou du bâtiment.

Nous avons décidé de présenter (séances d'information), exclusivement à des jeunes filles, des métiers dits masculins (menuisier, peintre en bâtiment, électricienne, monteuse-électricienne, etc.) ; dans l'ensemble, la plupart ont été inté-

ressées, estimant que les femmes pourraient exercer toutes les professions ; pourtant, elles laisseraient volontiers les travaux dangereux, lourds et salissants aux hommes... Nous avons également entrepris des démarches (lettres de sensibilisation, conférences, etc.) auprès d'employeurs et employeuses, des associations professionnelles, des associations de parents d'élèves, des départements de l'instruction publique, des professionnelles de l'orientation. Suite à de nombreuses défections, le groupe suspendit ses activités.

Au niveau romand également, en 1986, un groupe fut formé, constitué essentiellement de conseillères et conseillers en orientation ainsi que de documentalistes et rédactrices travaillant dans les milieux de l'orientation professionnelle. Cette commission de l'ARCOSP (Association Romande des Conseillères et Conseillers en Orientation Scolaire et Professionnelle) intitulée «Un avenir différent» intervient principalement au niveau de l'orientation (diffusion d'un dépliant de sensibilisation pour les élèves, établissement de normes pour une rédaction égalitaire des documents d'information, etc.). La suggestion de créer des groupes cantonaux ou régionaux fut faite à la commission. C'est alors qu'intervint la création d'un groupe jurassien bernois sur lequel je m'attarderai quelque peu.

A l'Office d'orientation de Tavannes, (le «groupe GIP» n'ayant pas repris ses activités), l'idée fut bien acceptée. Pourtant il nous semblait indispensable d'aller

au-delà de l'orientation et de joindre à cette nouvelle équipe des personnes de «l'extérieur», du «terrain», afin de tenter d'avoir les deux pieds dans la réalité. C'est ainsi que depuis 1989, nous avons constitué un groupe de réflexion et d'action appelé «Formation professionnelle au féminin». En dépit du nom unidirectionnel de ce groupe, notre intention a toujours été de prendre également en compte l'insertion des garçons et des hommes dans les métiers traditionnellement féminins. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire. En effet cela va des institutrices à une cheffe du personnel, en passant par un maître professionnel, une architecte, une assistante sociale, une secrétaire syndicale ; en outre plusieurs de ces femmes sont également mères de famille et l'une d'entre elles représente une association de parents d'élèves.

Toutes ces personnes s'engagent personnellement, beaucoup prennent des heures sur leur peu de temps libre pour participer aux séances ; elles se sentent concernées par le sujet et désirent être actives concrètement et non seulement «philosopher».

Ainsi avons-nous organisé, en été 1989, une exposition itinérante sur le thème «Les métiers ont-ils un sexe ?». Cette exposition a été créée par le «Bureau genevois de l'égalité des droits entre homme et femme» dans le but de sensibiliser tous les élèves à un élargissement du choix professionnel des filles et de les encourager à entreprendre une formation professionnelle de base. Nous avons donc présenté, dans les écoles de Moutier, Tavannes, Tramelan, St-Imier et Courtelary – les élèves des autres localités étaient invités à se déplacer vers l'un ou l'autre point d'exposition –, 30 affiches provenant de différents pays européens et encourageant, par le texte et par l'image, les filles à choisir aussi des professions considérées habituellement comme réservées aux hommes. En outre, nous avons ajouté deux panneaux, l'un indiquant quels étaient les choix professionnels dans notre région, l'autre présentant un éventail d'articles et d'offres d'emploi peu ordinaires – découpés en grande partie dans

les journaux de la région – (conductrice de camions, emplois ne requérant aucune qualification souvent offerts aux femmes, postes supposant un haut niveau de formation proposés seulement au masculin, etc). Il y avait encore à disposition des élèves quelques films vidéo traitant du sujet ainsi qu'un questionnaire relatif aux affiches. Bien que la durée de l'exposition fut brève, elle remporta un certain succès, voire un succès certain. En effet, en l'espace de 3 semaines, près de 50 classes totalisant plus de 700 élèves sont venues voir ces messages provenant de toute l'Europe et réfléchir différemment aux choix professionnels. Souhaitant une évaluation, nous avons laissé à disposition des enseignant-e-s et des élèves de grandes feuilles de papier sur lesquelles chacun et chacune pouvait noter ses remarques.

Dans l'ensemble, le corps enseignant a trouvé la démarche intéressante, les affiches attractives, le questionnaire bien conçu. Dans plus d'une classe, la discussion s'est prolongée, peut-être quelques préjugés sont-ils tombés ? Nous l'espérons.

Du côté des élèves, les appréciations étaient plus diversifiées. En général, les filles ont apprécié l'exposition, l'ont trouvée intéressante, importante, utile. Une partie des garçons se sont déclarés peu intéressés, voire même pas concernés du tout, quelques filles et garçons sont restés mitigé-e-s.

Une chose est certaine : depuis que nous parlons davantage de la formation des filles, de leur insertion dans **toutes** les professions, nous constatons, même si la proportion reste faible, une participation des jeunes filles aux séances d'information relatives aux professions «traditionnellement masculines» (séances ouvertes tant aux filles qu'aux garçons depuis long-temps déjà).

En 1993, notre groupe a relancé l'enquête faite en 1989 sur le thème «Métiers de femmes ? métiers d'hommes ?» Nous l'avons enrichie en proposant aux participants de donner leur point de vue non seulement sur le cas d'une jeune fille engagée dans un métier «masculin» (peintre

en bâtiment) mais également sur celui d'un jeune homme exerçant un métier «féminin» (employé de ménage collectif). Voici quelques résultats très significatifs de cette enquête (comparaisons 1989/93, élèves en fin de scolarité primaire et secondaire).

A la question «Tous les métiers peuvent être exercés par des femmes et par des hommes», les garçons répondent vrai dans un pourcentage qui passe de près de 50 à plus de 80 ! Chez les filles il passe de 70 à presque 90. Les motifs qui semblent retenir tant les garçons que les filles lorsqu'il s'agit d'embrasser une profession exercée par une majorité de personnes du sexe opposé sont, dans l'ordre d'importance :

- crainte de la moquerie des autres ;
- veto de la part des parents ;
- crainte de ne plus être une femme / un homme ;
- ignorance de la virtualité.

Un dernier point : de moins en moins de filles et de garçons seraient étonné-e-s de voir une fille peintre en bâtiment, par exemple, (20 % / 30 %) et conjointement elles et ils trouveraient ce fait de plus en plus sympathique (50 % / 40 %).

Par contre, lorsqu'il s'agit d'un garçon employé de ménage, l'étonnement est plus grand (30 % / 40 %) et l'aspect sympathique diminue (40 % / 30 %).

Il reste du chemin à faire, néanmoins les mentalités semblent bouger, du moins chez les adolescent-e-s. Il est à relever que les classes ayant participé à l'enquête 1993 ont vu un montage audiovisuel «Et pourquoi pas ?» qui montre deux jeunes (une fille et un garçon) en stage dans des métiers peu «ordinaires».

Nous avons également mis en chantier d'autres actions. Par exemple, nous avons commencé à remplir des catalogues concernant les thèmes suivants :

- «Filles en fin de scolarité»
- «Femmes en réinsertion professionnelle»
- «Garçons dans les professions féminines»

- «Adultes de plus de 40 ans en réinsertion».

Pour chacun d'entre eux, nous établissons un constat de la situation, nous en recherchons les causes, nous envisageons des solutions, nous essayons de réunir les conditions pour provoquer un changement et favoriser une amélioration.

Bien évidemment, il s'agit d'un travail de longue haleine qui ne dépend de loin pas que de nous. En effet, nous comptons sur la collaboration de différentes instances :

- Université populaire
- Centre interrégional de perfectionnement
- Associations de parents d'élèves
- Associations professionnelles
- Médias (journaux, radios...).

On peut relever que des émissions sur le thème de la réinsertion professionnelle des femmes ont déjà été diffusées par la radio locale RJB-Horizon 9. De même, les journaux locaux acceptent généralement de rendre compte de nos actions (exposition d'affiches, par exemple).

Plusieurs femmes du groupe ont également organisé, dans leur localité respective, des soirées traitant de la réinsertion professionnelle des femmes.

Tout récemment nous avons décidé de changer l'appellation du groupe afin que tous et toutes se sentent concerné-e-s ; il s'intitulera dorénavant Groupement pour l'Egalité et l'Intégration dans le Travail (GEIT).

Pour terminer, citons encore un groupe de travail de l'orientation professionnelle bernoise – bilingue – qui a déjà produit une brochure distribuée à chaque élève «Pour tous et toutes» et présentant des professionnel-le-s «hors du commun». Enfin, notre nouveau projet entend sensibiliser les enfants à l'importance de facteurs comme les stéréotypes ou la répartition des rôles, cela dès le jardin d'enfants et la première année d'école.

Plus la sensibilisation à l'égalité entre femme et homme se fera tôt, plus nous augmenterons les chances de favoriser l'avènement d'un monde plus juste.